

## **Rapport de Commission pour Conseil Communal du 6 juin 2023**

### **Prise en considération du projet de décision concernant l'adjonction d'un article au règlement communal du plan d'extension et la police des constructions de décembre 1988 (D. Delay)**

Bavois, le 7 mai 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La commission composée de Julien Moix, Coraline Oulevay et Hans Hügli s'est réunie le jeudi 4 mai 2023 afin d'étudier la prise en considération du projet de décision concernant l'adjonction d'un article au règlement communal du plan d'extension et la police des constructions de décembre 1988, présentée au Conseil du 7 Mars 2023 par Monsieur Dominique Delay, Conseiller Communal.

La commission constate que M. Delay a fait usage de son droit d'initiative en vertu de l'art. 57 c) du règlement du Conseil communal. La commission n'a identifié aucun élément allant à l'encontre du processus de la demande de décision.

Dans sa demande datée du 7 mars 2023, M. Delay fait référence à la décision du Tribunal fédéral suisse de la Ire Cour de droit public qui a admis le principe d'une distance minimale entre une éolienne industrielle et un bâtiment d'habitation (se référer à l'arrêt n° 1C\_149/2021 du 25 août 2022). La commission a parcouru la décision du Tribunal fédéral et confirme que sa référence ainsi que la décision prise sont bien celles citées par M. Delay.

Toutefois, par soucis de clarté quant à la demande de M. Delay, la commission n'a constaté aucune notion de ratio de hauteur dans le cas de la décision de distance minimale. Il s'agit uniquement d'une valeur fixe de 500m, dans le cas où une éolienne dépasserait 50m au moyeu. Cette constatation est à titre informative afin d'éviter toute confusion, elle ne porte aucun jugement sur le fond de la proposition d'article de Monsieur Delay.

En conclusion, la commission recommande au Conseil la prise en considération de la demande de Monsieur Delay

Pour la commission

Julien Moix :

Coraline Oulevay :

Hans Hügli :